



DATE DE PUBLICATION : 16 SEPTEMBRE 2024

Le Directeur régional

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d’Azur
au chef du département de la sécurité et des moyens généraux**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l’économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Carl COLIN**, chef du département de la sécurité et des moyens généraux de la succursale de Marseille, à l’effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie la concernant, soit le service de la sécurité et des moyens généraux.

Fait à Marseille, le 9 septembre 2024

Denis LAURETOU